



Réunion du 27 mai 2015 - Salle OCHA, Bangui

Ordre du Jour :

1. Présentation de la création des groupes de travail « Cohésion sociale » et « Moyens de subsistance ».
2. Présentation de l'appel à proposition du PNUD dans le cadre du Projet d'appui à la stabilisation des moyens d'existence, à la protection et à la résilience des communautés (PRESCO).
3. Définition des priorités géographiques et opérationnelles par les partenaires du cluster, en vue de la deuxième allocation standard 2015 du Fonds Commun Humanitaire (CHF).

Participants : 36

Mercy Corps, DRC, OXFAM, OIM, OJED, CGDPDP, UAOEU, AIDE, AFEB, ACF, CRS, Search For Common Ground, ARND, ACTED, Internews, ASA, AFPE, COOPIADAA, GAPAFOT, RJDH, APSUD, YAMACUIR, VITALTE PLUS, MINUSCA Affaires Civiles.

Prochaine réunion :

10 juin 2015

Thèmes	Commentaires	Actions à prendre	Responsables
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la création du groupe de travail « Cohésion sociale ». 	<p>- Le Cluster CSSC couvre 4 principales thématiques, à savoir : THIMO, Moyens de subsistance, Renforcement des Capacité et Cohésion sociale.</p> <p>Pour mieux prendre en compte la spécificité des domaines d'intervention des partenaires en regroupant les centres d'intérêt, le Cluster sera renforcé en associant à la séance plénière deux sous-groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe 1 dénommé Moyens de subsistance sera dédié aux infrastructures, Moyens de subsistance, méthodologie d'enquête/étude de marchés, développement de la microfinance et formation professionnelle. • Le Groupe 2 dénommé Cohésion Sociale se focalisera sur la cohésion sociales et le renforcement des capacités des ONG nationales. <p>Le Cluster Protection s'est proposé de co-faciliter le sous-groupe de travail cohésion sociale.</p> <p>Un Groupe de travail Cohésion sociale du Cluster établira des passerelles d'échange avec le groupe de travail CS indépendant déjà</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les TdRs du sous-groupe 1 et les présenter à la prochaine Réunion <p>Rédiger les TdRs du sous-groupe 2</p> <p>-Inviter au moins un partenaire du Groupe de travail CS.</p>	<p>Cluster MSSC</p> <p>Co-facilitatrice du Cluster Protection.</p> <p>Cluster MSSC</p>

<p>• Présentation de l'appel à proposition du PNUD dans le cadre du Projet d'appui à la stabilisation des moyens d'existence, à la protection et à la résilience des communautés (PRESCO).</p>	<p>existant.</p> <p>Les domaines de l'appel à propositions sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Accès aux moyens de production et revitalisation de l'économie locale (lot#1). 2) Cohésion sociale, Gouvernance locale, prévention de la violence (lot #2) 3) Appui à la réduction des vulnérabilités des femmes victimes de violences liées aux conflits (Lot #3) <p>Toutes les documents utiles pour répondre à l'appel à propositions sont disponibles et téléchargeables aux adresses suivantes :</p> <p>http://www.cf.undp.org/content/car/fr/home/operations/procurement/</p> <p>http://procurement-notice.undp.org/ (Ref Number : 22571)</p> <p><u>Informations additionnelles sur l'appel à projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des zones de couverture des lots#1 et 2 est dû au fait que les bureaux de projets du PNUD vont s'y installer et assurer le suivi tandis que pour le lot#3 il s'agit de la continuité d'un projet initialement réalisé avec l'UNFPA, PNUD, la FAO et le MASAHA. - Bien qu'enraciné dans les sous-Préfectures cibles sélectionnées, un projet peut s'étendre au-delà, il faudra simplement justifier les raisons de cette extension ; - Les associations en consortium sont encouragées et il faut bien mettre en évidence le rôle de chaque partenaire - Une attention particulière sera portée aux projets intégrés, de Relèvement, ainsi que ceux faisant intervenir plusieurs sources de financements ; 	<p>- Les demandes de clarification sont à envoyer à l'adresse :</p> <p>achats.cf@undp.org</p> <p><i>jusqu'au 23 juin 2015</i></p>	<p>Cluster MSSC</p>
---	--	---	-------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> - Un partenaire peut soumettre plusieurs projets mais doit faire preuve d'une connaissance avérée et des capacités réelles à les implémenter. - Les nouveaux recrutements en appui au staff du partenaire peuvent être considérés si la nécessité est valablement démontrée ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • Définition des priorités géographiques et programmatiques par les partenaires du cluster, en vue de la deuxième allocation standard 2015 du Fonds Commun Humanitaire (CHF). 	<p>La seconde allocation des Fonds CHF est disponible. Le montant global s'élève à 12 millions USD.</p> <p>L'allocation par cluster n'est pas prédéfinie.</p> <p>Conformément à l'approche participative adoptée par le cluster pour la définition des zones géographiques prioritaires, les contributions/propositions des partenaires sont attendues.</p> <p>Quelques localités ont été évoquées notamment la Ouaka, l'Ouham-Pendé, Bossangoa, Bangui, Batangafo, Bouca, Zémio.</p> <p>Pour plus de crédibilité, il a été proposé que chaque partenaire indique sur une carte la zone qui lui semble prioritaire en motivant son choix notamment en adéquation avec les besoins humanitaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Envoyer un canevas/carte aux partenaires afin qu'ils expriment leurs priorités <p>Faire les propositions sur les thématiques pour la 2^{ème} allocation standard CHF <u>jusqu'au le 1er Juin</u></p>	<p>Partenaires et Cluster MSSC</p> <p>Partenaires</p>